

Salomon

Arnaud

NOM

Salomon

Jean Arnaud

98e Rég. Inf. coloniale 2910/385

(1) Classe dont l'homme fait partie ou avec laquelle il doit marcher d'après les années de service qu'il a accomplies.

Voir le fascicule de mobilisation en tête du Livret.

Le présent Livret, contenant trente-quatre pages, appartient à :

Nom
écrit en bâtarde.

Salonion

Prénoms :

Jean Arnaud

Surnoms :

Né le

21 février 1895

à

Saint Pierre

canton d

il dit

département d

S. Pierre et Miquelon

résidant à

Causo

canton d

Nouvelle Ecosse

département d

Canada

Profession d

Employé de télégraphie

Fils de

Auguste

et de

Lamyrse Anne Marguerite

domiciliés à

Saint Pierre

canton d

il dit

département d

S. Pierre et Miquelon

Marié le

à

alors domiciliée à

département d

(Voir mariage contracté sous les drapeaux, p. 2.)

Jeune soldat (1)

de la classe de 19, de la subdivision d

canton d

ou Engagé

an, le

19

à, département d

A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 19, de la subdivision

d canton d

Passé du service (2) dans le service (2)

par décision d (3) en date du

Numéro au registre matricule du recrutement :

Partie de la liste du recrutement cantonal.

Numéro de la liste matricule.

17

(1) Appelé bon pour le service armé ou appelé classé dans le service auxiliaire.

(2) Armé ou auxiliaire, suivant le cas. — (3) Conseil de revision ou Commission de réforme.

Temps de service accompli dans l'armée active.

Ans : _____
Mois : _____
Jours : _____

Grade

à l'époque de la libération du service actif (1).

Changements survenus dans le signallement depuis l'incorporation.

Taille rectifiée : _____

Mariage contracté depuis l'incorporation.

Marié le _____ 19____
à _____
alors domiciliée à _____
département d _____

Autorisation du Conseil d'administration en date du _____ 19____

Dates des passages et de la libération.

Dans la réserve de l'armée active.	Dans l'armée territoriale.	Dans la réserve de l'armée territoriale.	Libération définitive du service militaire.



A Paris, le 1^{er} février 1917.

Le Commandant du Bureau de recrutement

[Signature]

(1) Indiquer si le titulaire est soldat de 1^{re} classe, caporal ou brigadier, ou sous-officier.

Exécution des prescriptions J.R.elles du 13 Novembre 1916
B.O. P.S.P. page 865.

NOM : Salomon
 PRÉNOMS : Jean Armand
 Classe: 1916 Recr: La Martinique, N°M^{le}Rt: 7
 (1) ¹⁹¹⁷ Reprise par le C^{orps} Médical de S. Pierre
 S. Pierre et Miquelone

NOM : Salomon
 PRÉNOMS : Jean Armand
 Classe: 1916 Recr: La Martinique, N°M^{le}Rt:
 (1) ¹⁹¹⁷ Classé Service armé, au Consulat
 de France à Montréal le 10 août 1916.

Onglet - Partie à coller à la page 4 du Livret.

A accompli une période d'exercices dans le

du

au

A accompli une période d'exercices dans le

du

au

A accompli une période d'exercices dans le

du

au

A accompli une période d'exercices dans le

du

au

Motif (décès, réforme, retraite) et date de la cessation
du service.

Instructions, stages et emplois spéciaux.

Indiquer ci-contre la nature des instructions suivies, des stages accomplis et des emplois remplis pendant la présence sous les drapeaux.

Cette inscription devra être portée sur le livret aussitôt que l'homme a terminé l'instruction ou le stage ou a été reconnu apte à remplir l'emploi indiqué.

Arrivé au dépôt 29^e
coloniale et soldat de 2^e cl.
le 25 octobre 1916 (35^e Cie)

Il suit le cours des mitrailleurs
au centre d'instruction de Vincennes
du 24 janvier au 20 février 1917

et a suivi le cours de l'inf.
mitr. du 4 au 23/6/17 et obtenu
le note 18 CB.

A suivi le cours de signaleurs
du 9 au 29 juillet 1917 et
obtenus la mention CB.

Instructions diverses.

ESCRIME.

A commencé l'escrime, le _____

Admis à faire assaut, le _____

Élève prévôt, le _____

A obtenu le brevet de prévôt le _____

Prévôt, le _____

GYMNASTIQUE.

NATATION.

A l'arrivée au corps (1) *Ne sait pas nager*

Au moment du passage dans la réserve de l'armée active (1):

Instruction militaire.

Brevet spécial d'aptitude militaire obtenu le _____

Instruction. { Commencée le _____
 Suffisante pour que l'homme soit mobilisable le _____
 Terminée le _____

Élève caporal (ou brigadier) le _____

Admis au peloton des candidats sous-officiers (dans le corps où ces pelotons sont organisés) le _____

(1) Très bon nageur. — Nageur ordinaire. — Ne sait pas nager.

Incorporé au 23^{ème} Colonial à
 compter du 25 Octobre 1916. Comme
 jeune soldat exempté de la classe
 1915. Arrivé au corps le 25 Octobre
 avant midi en solde du 25 Octobre 25

Soldat de 2^{ème} classe le 25 Oct¹⁹¹⁶ 25
 Passé au 9^{ème} ^{Bon} de passage du
 1^{ère} ^{Cal} le 1^{er} Mars 1917 (DM 17/318
 du 30/1/17) ROC le 1^{er} Mars 1917
 Mis en congé illimité pour compter
 du 21 février 1919.

TAB chauffé

REVACCINATION ANTITYPHOÏDIQUE et ANTIPARATYPHIQUE A et B

Numéro d'ordre	1 ^{re} Revaccination	2 ^e Revaccination	3 ^e Revaccination	4 ^e Revaccination
Dates	13 Nov. 1916	20 Nov. 1916		
Signature du Médecin (1)				

(1) Le médecin qui a pratiqué la vaccination doit signer en face de *chaque* injection. (Extr. du Bull. Off. du Ministère de la Guerre, 2 juin 1914, p. 982.)

Nom :

Salomon

Prénoms :

Jean Armand

Classe :

~~2^e~~ 1912

N^o matricule :

131038

Grade :

2^e d.

Régiment :

4^e Reg^t Colonial

Bataillon ou groupe :

9^e Bat^{on}

Compagnie, escadron ou batterie :

34^e C^o

OBSERVATIONS :

Derniers num^o figures TA 13. 762 (Nulint)

TAB chauffé N° 2

VACCINATIONS ANTITYPHOÏDIQUES
et ANTIPARATYPHOÏDIQUES A et B

VACCINATIONS			REVACCINATIONS	
Numéro d'ordre	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e
Doses	1 cc.	2 cc.	1 cc.	1 cc.
Dates			le 11 Aout 1917	le 18 Aout 1917
Signature du Médecin (1)			<i>D. Yvernon</i>	

(1) Le médecin qui a pratiqué la vaccination doit signer en face de *chaque* injection. (Extr. du Bull. Off. du Ministère de la Guerre, 2 juin 1914, p. 982.)